



## Bulletin d'information

### Assemblée communale

Une Assemblée communale extraordinaire est convoquée pour le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 à 20h00, à la salle des assemblées dans le bâtiment de l'école.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 28 avril 2015 publié sur le site internet de la commune, [www.bourrignon.ch](http://www.bourrignon.ch). Il peut également être consulté au Secrétariat communal de Develier ;
2. Décider l'ouverture d'un crédit de Fr. 25'000.00, à couvrir par voie d'emprunt, pour les mesures provisoires de modération du trafic à l'entrée du village, côté Develier ;
3. Décider l'ouverture d'un crédit de Fr. 52'000.00, à couvrir par voie d'emprunt, pour l'assainissement de l'éclairage public ;
4. Divers

### Danse sur la Doux

A la suite de la Danse sur la Doux 2015 et du magnifique cortège, le Conseil communal tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné de leur temps afin d'assurer le succès de cette manifestation. Des photos sont accessibles sur le site internet suivant :

<http://joomeo.fr/marfa>

Pour obtenir l'accès à la collection, il faut entrer un nom d'utilisateur et un mot de passe :

**Nom d'utilisateur : Doux15**

**Mot de passe : Visiteur**

Vous pourrez alors voir les photos, les télécharger (au besoin, passer une commande papier dans un laboratoire de votre choix) ou afficher un diaporama. Ce service est disponible jusqu'à la fin du mois de septembre 2015.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Monsieur Marcel Fähndrich (079 305 27 79).



## Déchetterie communale - déchets verts

Les déchets verts peuvent être amenés depuis quelques temps à la déchetterie communale. Un nouvel endroit pour le dépôt de ces déchets a été aménagé près de celui pour les branchages. Un panneau vous indiquera l'emplacement exact.

Les éléments suivants sont admis dans les déchets verts : gazon, feuilles, fleurs et tout autre déchet de jardin. **Les restes de nourriture sont interdits.**

## Rappel pour les agriculteurs

Le Conseil communal rappelle aux agriculteurs qu'une sonde pour les tas de foin est à disposition à la laiterie. Une deuxième sonde se trouve au local des pompiers et est également à votre service sur demande.

## Bancs d'école

Les personnes intéressées à acquérir un ancien banc d'école sont priées de bien vouloir s'adresser à Monsieur Quentin Ackermann (079 724 21 37).

## Adresse et horaire

Commune de Develier	<b>Heures d'ouverture du guichet :</b>	
Rue de l'Eglise 8	Lundi :	11h00 - 12h00 16h00 - 17h00
Case postale 102	Mardi :	11h00 - 14h00
2802 Develier	Mercredi :	11h00 - 12h00 16h00 - 17h00
	Jeudi :	11h00 - 12h00 16h00 - 19h00
Téléphone : 032 422 15 15	Vendredi et	
Fax : 032 422 81 53	veilles de fêtes :	11h00 - 12h00 Fermé l'après-midi

Messagerie : [bourrignon@develier.ch](mailto:bourrignon@develier.ch)

Internet : [www.bourrignon.ch](http://www.bourrignon.ch)

**En raison des vacances d'été, le bureau communal sera ouvert uniquement le matin, de 11h00 à 12h00, du lundi 20 juillet au vendredi 7 août 2015. Merci de votre compréhension.**

**Les Autorités communales vous souhaitent d'ores et déjà un bel été ensoleillé.**